



Alerte presse

Déconfinement

L'éducation est un droit pour tous

Rendons-le effectif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Paris, le 15 mai 2020. **Pour cette première semaine de déconfinement, le gouvernement avait clairement affirmé que les élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment les enfants en situation de handicap, devaient retournés prioritairement sur les bancs de l'école. Pour autant, les familles ayant des enfants à besoins éducatifs particuliers constatent une réalité toute autre sur le terrain et se voient refuser l'accès aux écoles. La FCPE, la Fédération Générale des PEP et l'Unapei adressent aujourd'hui un courrier à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées pour leur demander des mesures concrètes garantissant un droit à l'éducation pour tous les enfants.**

La période du confinement a bouleversé la vie de nombreuses familles. Du jour au lendemain, les parents ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers ont dû, en plus de leur rôle d'aidants familiaux, accompagner comme ils pouvaient leurs enfants dans la continuité pédagogique. L'accompagnement éducatif dont ces enfants bénéficiaient jusqu'à présent a été réaménagé pour être réalisé à distance voire totalement interrompu. Devant cette perte de repères et ce sentiment d'isolement, les familles n'ont pas baissé les bras. Elles ont innové, ont pris des initiatives pour sauver la continuité pédagogique de leurs propres enfants. Mais à quel prix ! L'épuisement, la souffrance, la fatigue sont devenus des réalités quotidiennes.

Aussi, la FCPE, la Fédération des PEP et l'Unapei, saluent la décision prise par le gouvernement : les élèves à besoins éducatifs particuliers sont prioritaires pour retrouver les bancs de l'école.

Malheureusement, nos fédérations sont témoins d'injustices sur tout le territoire national. Les annonces gouvernementales sont jusqu'à présent peu suivies de faits. Absence de certains professeurs, manque d'accompagnants éducatifs, difficulté de faire respecter les gestes barrières... autant de raisons qui sont évoquées pour refuser l'accès à l'école des élèves à besoins éducatifs particuliers.

A l'heure où le gouvernement affiche, sans équivoque, sa volonté de bâtir une école de la République inclusive, nos associations s'unissent pour demander, sans délai, la mise en œuvre de mesures garantissant à tous les enfants une continuité pédagogique et un accompagnement adapté leurs besoins particuliers, y compris pendant les temps périscolaires. La cohérence doit plus que jamais être assurée entre le discours politique et les modalités de mise en œuvre sur le terrain. Le droit à l'éducation n'est pas une option, il doit être une réalité.

PJ : courrier envoyé au ministre de l'Education nationale et à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Contacts presse :

FCPE : Laurence Guillermou – lguillermou@fcpe.asso.fr - 06 82 81 40 82

Fédération générale des PEP : Virginie Jouvenelle - v.jouvenelle@lespep.org - 06.27.88.83.75

Unapei : Elodie Audonnet – e.audonnet@unapei.org – 06 21 63 36 07